Intercommunale de Santé Hainegnies-Rolland

Votre école a choisi le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (Service PSE à Saint-Ghislain) pour suivre la santé de votre enfant.

Présidente : Patty Cantigneau

Equipe Service PSE

Docteurs : G. Caravella et P. Mahieu
Infirmières : K. Hanotte et J. Wilquin
Directrice : J. Wilquin
Secrétaires : F. Gosset et S. Darras
Adjoint de projets : M. Coda

Missions du service PSE :

- Bilan de santé de votre enfant (gratuit et **obligatoire**)
- Suivi médico-social
- Vaccinations de base recommandées (**avec l'autorisation des parents**)
- Gestion des maladies transmissibles dans l'école
- Coordination de projets de promotion de la santé à l'école
- Visite des bâtiments scolaires pour vérifier les conditions d'hygiène et de sécurité

Si vous vous opposez au fait que le bilan de santé soit réalisé par notre service PSE, vous devez :

- Informer le service par lettre recommandée au plus tard le 30 septembre de l'année scolaire.
- Réaliser le bilan de santé dans un autre service agréé dans les 2 mois prenant cours à la date de l'envoi recommandé. Le service qui a procédé au bilan en communiquera les résultats au service auquel les missions de promotion de la santé avaient été confiées par l'école.

Plan fédéral d'urgence nucléaire (mars 2018)

En cas d'accident nucléaire, ce plan fédéral d'urgence nucléaire prévoit que des comprimés d'iode stable puissent être administrés aux enfants, femmes enceintes et allaitantes sur tout le territoire belge. Cette mesure vise à prévenir le risque de cancer de la thyroïde.
En cas d'urgence nucléaire survenant pendant les heures de bilan de santé, le service PSE suivra les recommandations du Ministère de la Santé Publique ou des gouverneurs de Province concernant l'administration de comprimés d'iode. Etant donné qu'il sera recommandé à chacun de ne pas sortir, les enfants resteront à l'abri jusqu'à ce que les autorités lèvent cette recommandation.

Nous vous invitons donc à nous signaler une éventuelle contre-indication à la prise d'iode chez votre enfant
.....

L'Equipe du service PSE se tient à votre disposition pour toutes informations concernant le bien-être de votre enfant.

« Toutes les personnes qui participent à l'organisation du Service Promotion de la Santé à l'Ecole se sont engagées à se conformer au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) relatif à la protection de la vie privée à l'égard des traitements des données à caractère personnel ainsi qu'aux dispositions relatives au secret professionnel et médical »

11ème rue, 7330 Saint-Ghislain – N° d'agréation : 5600
Tél. 065/78.43.19 – Fax : 065/77.09.56 – icomsante.secretariat@skynet.be